

Résolution

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Est

Titre de la résolution

De l'utilité de places de stationnement public à Monruz

Auteur-e-s de la résolution

Daniel Bürki

Destinataire-s de la résolution

Conseil communal

Date et lieu

17 février 2026, Domaine du Lac

Commentaires

A débattre si possible en assemblée le 12 mars prochain

Texte de la résolution

Des places de stationnement publiques améliorent-elles la convivialité d'un quartier? Elles devraient faciliter la vie communautaire et le service aux personnes, d'autant plus que 80 appartements protégés seront construits dans le projet Gouttes d'Or mis à l'enquête publique. Cette mise à l'enquête présente une possibilité d'aménagement extérieur qui supprime les places existantes en concentrant l'entier des activités du quartier futur et existant en matière de circulation et gestion des déchets. Cette proposition n'est pas contraignante mais il faut se bouger pour maintenir un poumon salubre à la vie future des quartiers situés entre le rond-point de Monruz et celui des Gouttes d'Or. En maintenant les places existantes, les ecopoints et les containers à ordures resteraient accessibles pour les opérations de vidange en permettant aux camions de stationner sur le toit de la sous-station électrique, toiture adaptée aux poids lourds puisque utilisée par TransN pour le retournement de ses bus. En maintenant l'entrée de la place de parc du côté est et en instaurant un sens unique d'est en ouest sur l'aire de stationnement, on facilite la circulation des poids lourds en évitant l'obstruction des accès aux parkings et à l'Hôtel Palafitte. Je sou mets cette résolution en restant à disposition pour en discuter mais surtout pour savoir si l'intérêt public pour cette problématique existe. Merci d'y prêter attention. (Je n'ai pas pu enregistrer de fichier attaché le système refusant cette opération!?)

Annexe(s) éventuelle(s)